



Pistes pour l'application et le développement de l'AÉ au Bas Saint Laurent



Le défi de l'AE au BSL:

Concevoir des modalités d'aménagement qui tiennent compte des effets créés par les processus qui ont dynamisé la forêt bas laurentienne avant l'épisode d'exploitation forestière dans la région.



Les processus responsables de la dynamique naturelle des forêts du BSL



TBE

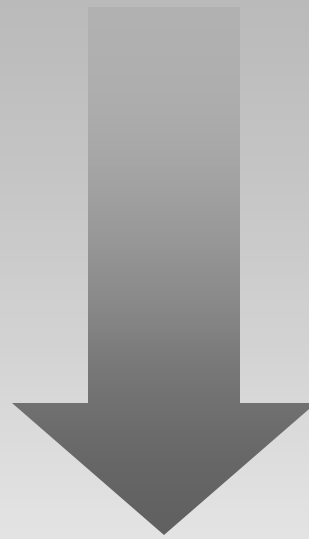


FEU



Chablis

Partir de la forêt actuelle



AFD-CCMF

Résilience

**Arriver à la forêt
reconnue souhaitable**

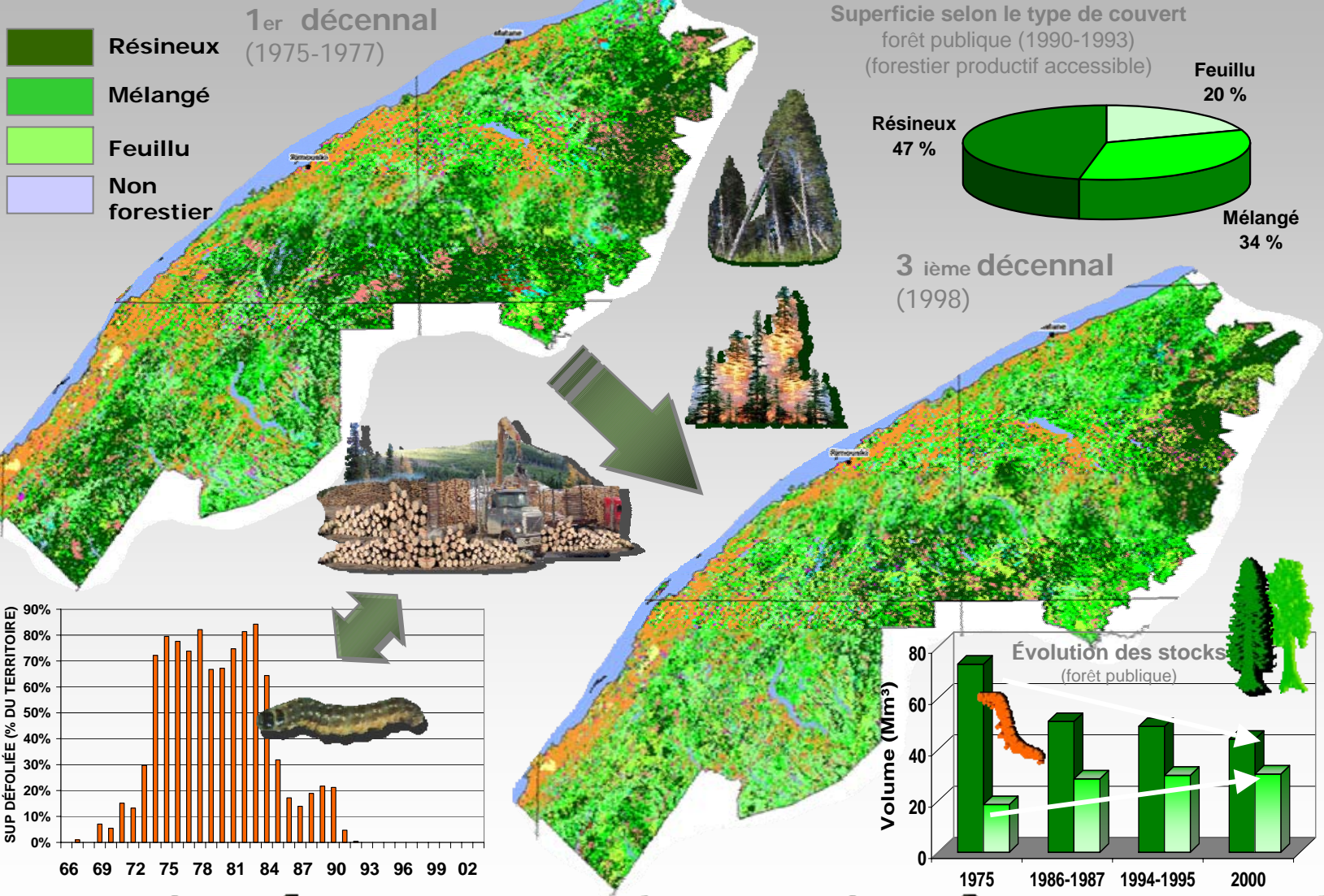
Cible mouvante

**Rentabilité industrielle
& acceptabilité sociale**



Le couvert forestier actuel: vue d'ensemble

L'évolution du couvert forestier ... une évolution favorable aux feuillus *



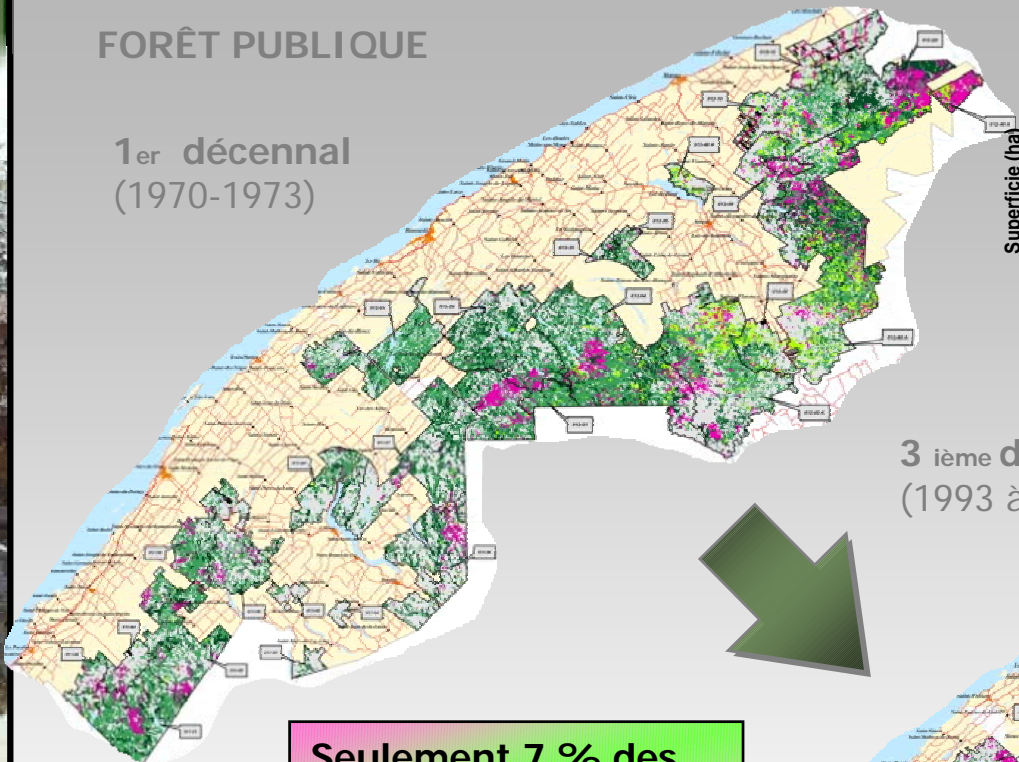
* Source : MRNFP, comparaison entre le 1^{er} et le 3^{ième} inv. décennal, Portrait forestier de la région du Bas-Saint-Laurent, Avril 2004

Le cas particulier de la forêt publique

Un couvert forestier plus jeune et une structure d'âge indésirable

FORÊT PUBLIQUE

1^{er} décennal
(1970-1973)



350 000

300 000

250 000

200 000

150 000

100 000

50 000

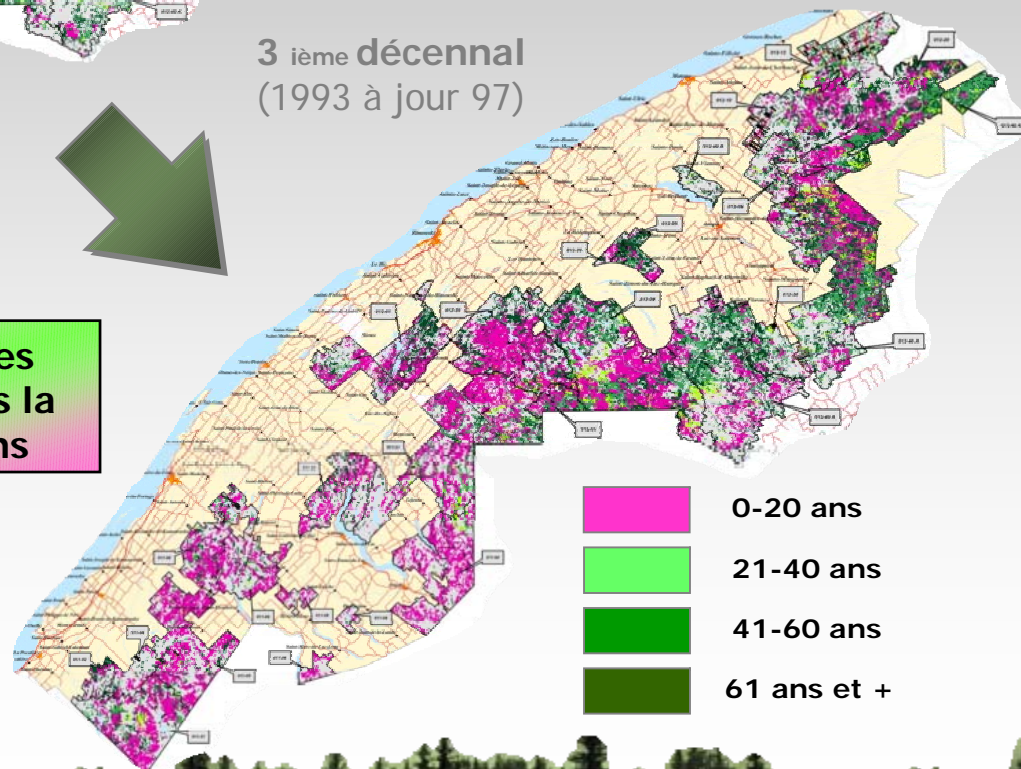
Superficie (ha)

Superficie selon les classes d'âge (2000)

0-10 30 50 70 90 120 JIN VIN

3^{ième} décennal
(1993 à jour 97)

Seulement 7 % des peuplements dans la classe d'âge 30 ans



- 0-20 ans
- 21-40 ans
- 41-60 ans
- 61 ans et +

Sources : MRNFP, Portrait forestier de la région du Bas-Saint-Laurent, Avril 2004 et Rapport sur l'état de la forêt publique du Bas-Saint-Laurent – Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent – Mai 2003



En somme...

Situation actuelle

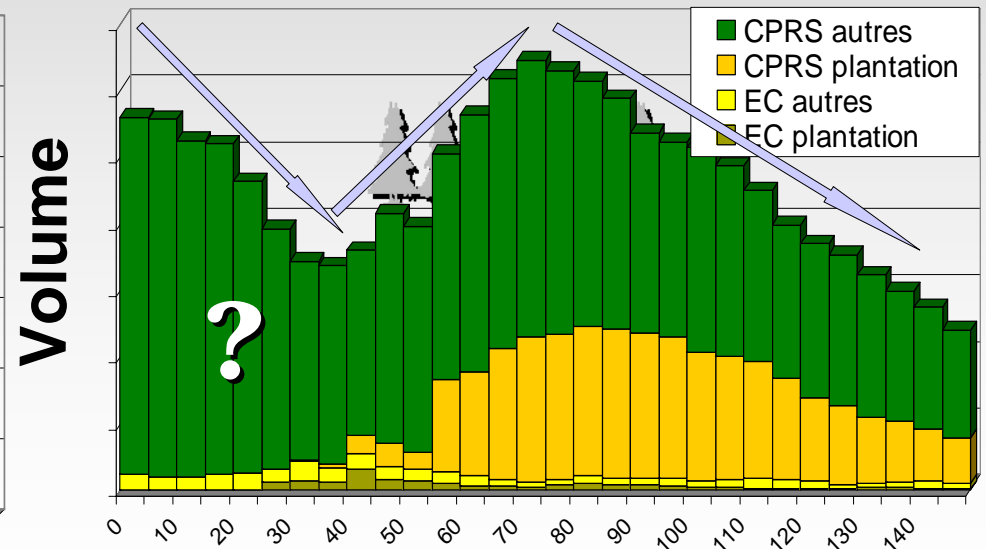
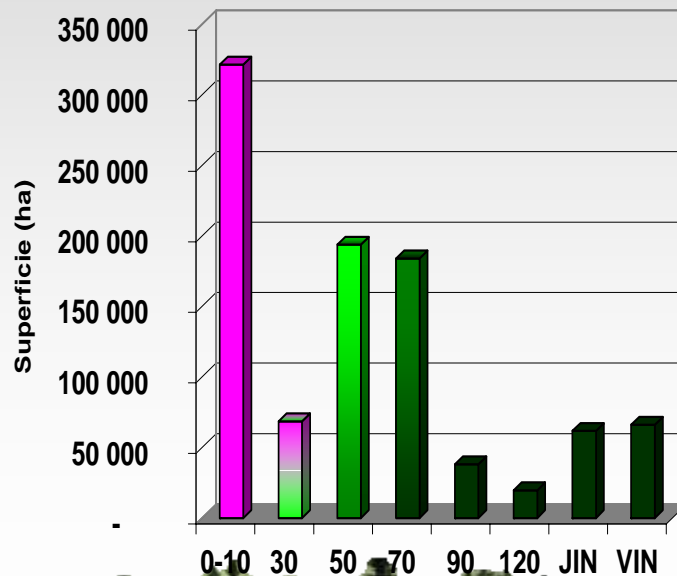
L'aménagement d'une forêt équiennienne depuis un siècle

Une forêt rajeunie

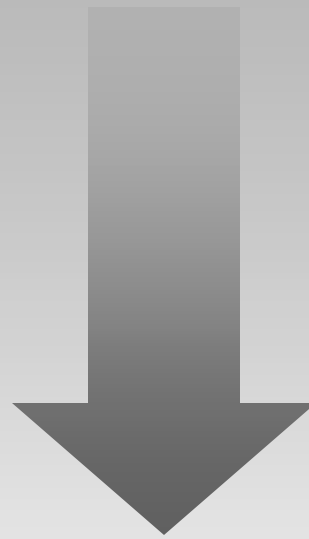
Quantité réduite de forêts de 20 à 40 ans

Situation anticipée

- Rupture : 2010-2015 ou 2030-2035, selon scénario
- Surabondance: à partir de 2055
- Durant l'intervalle: difficultés industrielles, sociales, économiques



Partir de la forêt actuelle



AFD-CCMF

Résilience

**Arriver à la forêt
reconnue souhaitable**

Cible mouvante

**Rentabilité industrielle
& acceptabilité sociale**





Attributs de la forêt souhaitable (tels qu'établis en 2005)

Un couvert coniférien consolidé

Structure inéquienne et irrégulière accentuée

**Cohabitation d'spp à grande
et à courte longévité**

Atténuation des pics et des creux

Support d'activités multiresources rentables



Développer l'aménagement écosystémique au Bas-Saint-Laurent

Stratégie à 2 volets



**Forêts matures,
pouvant soutenir
une récolte**



**Forêts en
régénération**





Stratégie Sylvicole Bas Saint Laurent

Volet Forêts Matures

Objectif général: « étirer » le patrimoine actuel de manière à atténuer l'impact de la rupture d'approvisionnement

Outils sylvicoles: coupe progressive avec modulation de la chronologie comme mécanisme de régulation du volume disponible, regarni

Coupe rapide: normale et retardée

Coupe lente: normale et retardée

Émulation de processus: TBE sévérité variable aux 40 ans



Stratégie Sylvicole Bas Saint Laurent

Volet Forêts en Régénération

Objectif général: à moyen terme (25-75 ans) régulariser et, à long terme, augmenter la production ligneuse à l'échelle du site

Outils sylvicoles: Coupe d'éclaircie commerciale avec modulation de fréquence, regarni*.

Émulation de processus: régénération tiges dominantes sur un horizon de 50 à 200 ans, restauration des forêts inéquiennes & irrégulières

***Difficulté particulière au BSL: conversion à partir de jeunes forêts, une situation rarement éprouvée ailleurs**



Sélection d'un territoire expérimental

Critères de sélection

- Taille opérationnelle
- Représentativité (couvert et structure d'âge)
- Acceptabilité industrielle et ministérielle

Notre proposition (pas exclusive):

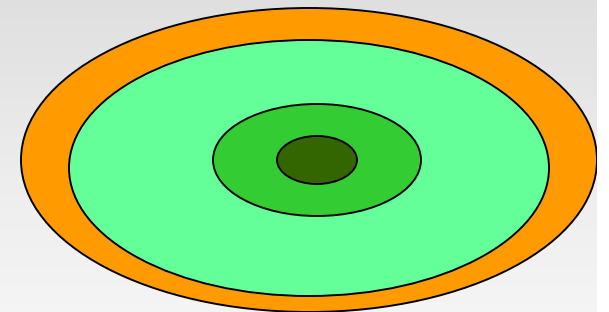
Consolider un réseau de sites regroupant

OPMVMF

les refuges (2 %),

les îlots de vieillissement

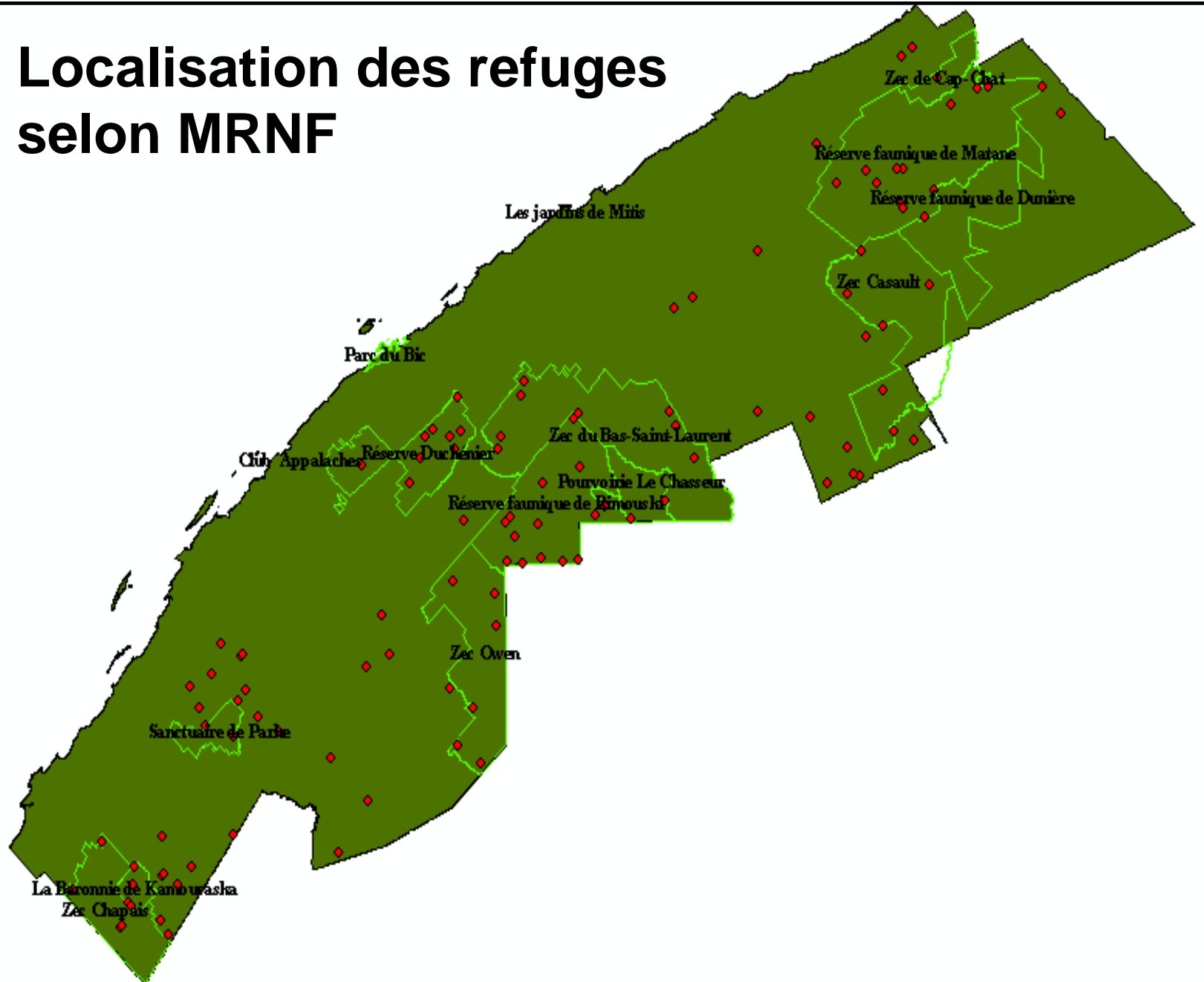
les aires de pratiques adaptées



Et y associer une bordure additionnelle permettant la mise en œuvre du volet sur les forêts en régénération



Localisation des refuges selon MRNF



Sélection d'un territoire expérimental

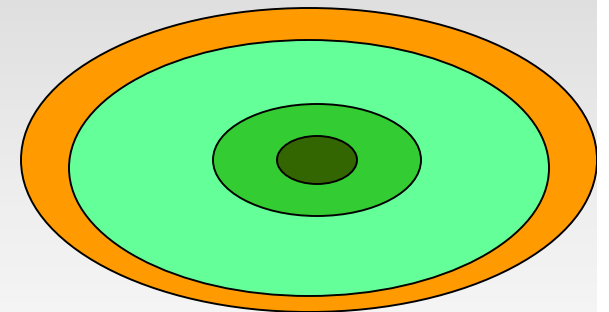
Critères de sélection

- Taille opérationnelle
- Représentativité (couvert et structure d'âge)
- Acceptabilité industrielle et ministérielle

Notre proposition (pas exclusive):

Consolider un réseau de sites regroupant

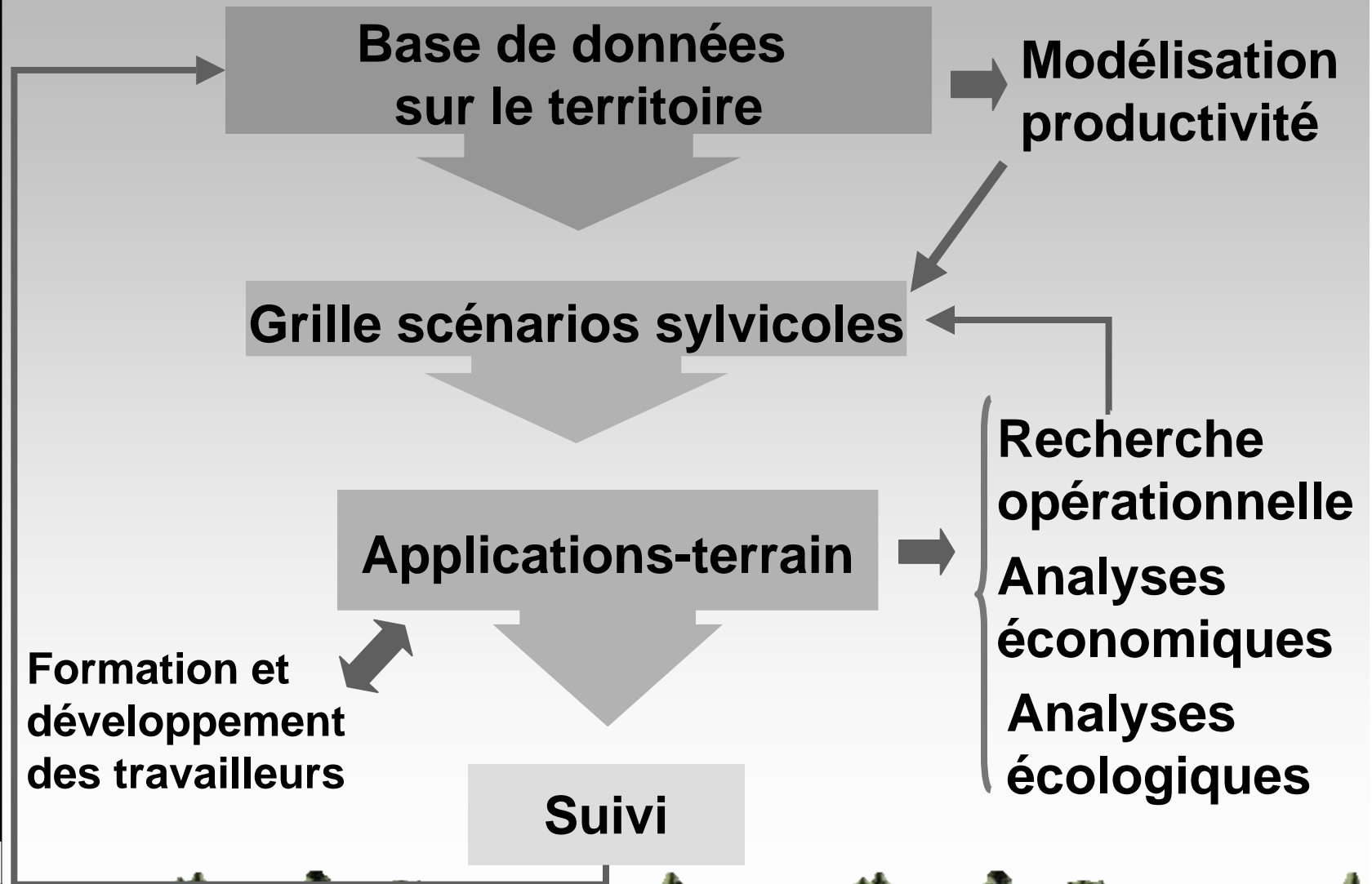
OPMVMF { les refuges (2 %),
les îlots de vieillissement
les aires de pratiques adaptées



Et y associer une bordure additionnelle permettant la mise en œuvre du volet sur les forêts en régénération



Programme de recherche-action: une approche adaptative





**À partir de maintenant,
tout cela est discutable...**

